

## Politique de gestion des conflits d'intérêts

Conformément à la réglementation en vigueur, AssetFi Management Services dispose d'une politique de gestion des conflits d'intérêts écrite pour son activité de gestion pour compte de tiers et de conseil financier.

### 1. Le dispositif mis en œuvre est basé sur des principes déontologiques suivants :

- La primauté de l'intérêt du client investisseur en cas de conflit d'intérêts avec la société de gestion, ses dirigeants ou un membre du personnel ;
- L'équité en cas de conflit d'intérêts entre clients investisseurs

### 2. La politique de gestion des conflits d'intérêts intègre certaines particularités d'AssetFi MS

- AssetFi MS est une société de gestion indépendante de tout groupe bancaire ou financier. Elle est également indépendante des intermédiaires financiers qu'elle sélectionne pour le passage des ordres.
- Le contrôle interne de la société est adapté à sa taille et son activité.
- La société de gestion ne bénéficie d'aucune rétrocession de commission de mouvement de la part du dépositaire ou d'autres formes de rétrocession provenant des intermédiaires financiers sélectionnés pour la négociation des ordres.
- Le règlement de déontologie interdit l'acceptation par les collaborateurs de cadeaux autres que ceux dont la valeur est négligeable.
- AssetFi MS réserve ses travaux d'analyse financière (macroéconomie, SGP et OPCVM cible, analyse ISR) à son usage interne pour la sélection des investissements. Aucune communication portant sur les conclusions de ces analyses n'est diffusée auprès de tiers.

### 3. La politique de gestion des conflits d'intérêts repose sur 4 principes :

- La connaissance et l'anticipation des risques de conflits d'intérêts, illustrées par l'existence d'une cartographie des risques potentiels
- la séparation des fonctions notamment de gestion, de commercialisation et de contrôle (ainsi par exemple la gestion pour compte propre et la gestion pour compte de tiers sont assurées par des équipes distinctes)
- La sensibilisation des équipes aux problématiques de conflits d'intérêts
- Des procédures de contrôles internes sur les principes mentionnés ci-dessus

Le détail de la politique de gestion des conflits d'intérêts peut être obtenu par simple demande écrite auprès d'AssetFi Management Services – 11/13 rue René Jacques – Immeuble Le Vivaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux.

*Mise à jour : 11/2015*